

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Le **12 juillet 2017, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, le Comité de démolition étudiera une demande pour l'obtention d'un permis de démolition visant la maison située au 17, avenue Bras D'Or dans la Ville de Pointe-Claire.
2. Toute personne souhaitant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la soussignée.

Donné à Pointe-Claire, ce 21^e jour de juin 2017.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

APPLICATION FOR A DEMOLITION PERMIT

Public notice is hereby given of the following:

1. **On July 12th, 2017, at 7:30 p.m.**, in the council room of Pointe-Claire City Hall, located at 451 St-Jean Boulevard, the Demolition Committee will review an application for a demolition permit with regards to the house located at 17 Bras D'Or Avenue in the City of Pointe-Claire.
2. Any person wishing to oppose the granting of a demolition permit must, within ten (10) days of the publication of the present public notice, make his reasoned opposition known in writing to the undersigned.

Given at Pointe-Claire this 21th day of June 2017.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk